FCPR Arkéa Cap'Atlantique

REPORTING LABEL RELANCE

Juin 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Nom de la société de gestion	Arkéa Capital
Nom de l'organisme de placement collectif (OPC)	FCPR ARKEA CAP' ATLANTIQUE
Codes ISIN (pour toutes les parts commercialisées)	Parts A : FR0014OOE6X8 / Parts B : FR0014OOE6Y6 / Parts C : FR0014OOE6Z3
Code LEI (si disponible)	969500KMDN0I1EGF5418
Pays de domiciliation de l'OPC	France
Classe d'actifs (actions, private equity, fonds de fonds…)	Private Equity
Type de véhicule juridique	FCPR
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DYNAMIQUE DE COLLECTE	
Encours (actif net) au 30 juin 2026 ou, si l'OPC est en cours de levée, capitaux collectés à date	27 542 713,88 euros
Calendrier de collecte (si l'OPC est en cours de levée)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021 (année 2021)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (année 2022)	NA
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023 (année 2023)	10 075 625,3 euros (100,47 % de l'actif net du 31/12/2023)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024 (année 2024)	15 371 859,1 euros (61,91% de l'actif net du 31/12/2024)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025 (année 2025)	-203 148,00 euros (0,77% de l'actif net du 31/12/2025)
Flux de souscription (nets des rachats) entre le 31/12/2025 et le 30/06/2026 (année 2026)	-215 113,93 euros (0,78% de l'actif net du 30/06/2026)
% de l'actif net investi dans des entreprises françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	94,62%
% de l'actif net investi dans des PME/ETI françaises en fonds propres / quasi-fonds propres	94,62%
Régime d'investissement (1 ou 2)	2
CONTRIBUTION AU DYNAMISME DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES	
Nombre d'entreprises françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	19
Nombre de TPE-PME françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	13
Nombre d'ETI françaises financées en fonds propres et quasi-fonds propres	6
Apport de financements nouveaux à des entreprises françaises	
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023	0
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2023 et le 31/12/2024	13
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2024 et le 31/12/2025	6
Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auxquelles l'OPC a participé de manière significative entre le 31/12/2025 et le 30/06/2026	0
Nom des entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse	ORIONIS INVEST (Maison Bleue), HIPPONE (JL&P), OCELLIS GROUPE, ARMOR HOLDING (CREP EAT), AMARRIS HOLDING, DELTA DORE, POSEIDON (ELVEFLOW), NATUS (GP L'ALLIANCE), ALIZE (Gp ROUTIN), TDM, NEW ALLIANCE DES ENERGIES, GROUPE GRAND OUEST (EMERAUDE CAPITAL), COAXIS INVEST, AKRIS GROUPE, PENN AR VILIN (MOULIN D'ELISE), H HOLDING (HELIAQ), FINECOM (SYNELIS), BARTOLAC, THE REEFER GROUP.
% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse depuis le 31/12/2020	65%
Dimension territoriale	
Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège social est en France.	5854
Nombre de personnes employées par région dans les entreprises non côtées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'OPC. (1)	Bretagne : 805 Nouvelle Aquitaine : 649 Pays de la loire : 357
Volume d'investissements réalisés par l'OPC dans des entreprises non cotées financées en fonds propres ou quasi-fonds propres par région (1) Les régions d'emploi correspondent à la région d'activité de l'entreprise.	Bretagne : 3 984 811 € Nouvelle aquitaine : 6 769 995 € Pays de la Loire : 5 700 164€ Ile de France : 2 785 038 € Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 000 € Indre et Loire : 1 000 000 € Normandie : 1 875 000 €

FCPR Arkéa Cap'Atlantique

REPORTING LABEL RELANCE

Juin 2026

CRITÈRES ESG	
Nom du label ESG attribué au fonds par ailleurs (le cas échéant)	NC
Taux d'analyse extra-financière du portefeuille (le cas échéant par classe d'actif)	100% de l'encours investi a fait l'objet d'une analyse ESG et d'une recherche de controverses pré-investissement.
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance	Indicateurs suivis : Au titre du label Relance, le Fonds Arkéa Cap Atlantique respecte trois séries d'obligations : a) Des obligations relatives à la stratégie d'investissement et à la politique d'engagement actionnarial ; b) Des obligations transversales tenant à la réalisation de due diligences ESG et au suivi de cibles ESG, sous forme de note ou d'indicateurs ; c) Des obligations portant sur la société de gestion de l'OPC labellisé. Le Fonds suit un nombre d'indicateuirs ESG (Environnement, Social et Gouvernance) : - Critères environnementaux : adoption de mesures favorables à la transition écologique ; exclusion des activités liées au charbon : activités d'extraction de charbon ou de production d'énergie à partir de charbon des activités d'exploitation de pétrole et/ou de gaz (extraction, raffinage, production) et activités de développement de pipelines ou de capacité de terminaux GNL. - Critères sociaux : existence de dispositifs de partage de la valeur avec les salariés (par exemple : plan d'actionnariat salarié, plan d'attribution d'actions gratuites, intéressement, participation, plans d'épargne salariale, etc.) et de mesures sociales, notamment de création et de préservation de l'emploi, de formation, d'inclusion et de santé-sécurité des salariés - Critères de gouvernance : adoption de meilleures pratiques de gouvernance (par exemple mise en place d'un comité de rémunération, d'audit, présence d'administrateurs indépendants, pactes d'actionnaires, etc.) et respect de l'égalité femmes-hommes (présence de femmes aux postes de direction, actions visant à promouvoir la parité, etc.)
Résultats ESG du portefeuille (dernière note ESG calculée ou résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul)	Arkéa Capital (la société de gestion) a procédé, entre février et avril 2026, une campagne de collecte de données extra-financières auprès des 19 participations en portefeuille au 31/12/2025. Le taux de participation à la campagne de reporting ESG au 31/12/2025 a été de 100%. Chaque indicateur a été calculé sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées. Les indicateurs synthétiques du portefeuille sont calculés sur la base d'une moyenne arithmétique ne prenant pas en compte la pondération des actifs. Les informations présentées dans ce reporting ont été communiquées sur une base déclarative et n'ont pas fait l'objet de vérifications par un tiers. Les données peuvent donc présenter des marges d'incertitude variables.
Précédente note ESG du portefeuille (le cas échéant communiquée lors du reporting Relance du 31/12/2025) ou précédents résultats obtenus sur les indicateurs ESG de référence ; préciser la date de calcul	Arkéa Capital, la société de gestion, a réalisé du 17 février au 18 avril 2025 une campagne de collecte de données extra-financières auprès des 13 participations en portefeuille au 31/12/2024. Le taux de participation à cette campagne de reporting ESG 2024 a été de 85% :cf résultats 2024 ci-dessus.
Résultats ESG de l'indice / univers d'investissement (pour les fonds engagés à surperformer l'indice / univers d'investissement)	Non applicable
Actions engagées depuis le 31/12/2025, pour promouvoir les critères ESG du label Relance auprès des entreprises du portefeuille (obligations V a) de la Charte)	*Nouvelle campagne de collecte de données extra-financières auprès des participations en portefeuille au 30/06/2026.* *Les porteurs de parts peuvent également trouver l'information relative aux critères ESG pris en compte par Arkéa Capital dans sa stratégie d'investissement et sa politique d'engagement actionnarial sur son site internet https://www.arkea-capital.com/fr/Engagements*

Données sociales	2025	Taux de réponse
Création nette d'emplois	-77	79%
Part de la masse salariale consacrée au budget formation	1%	37%
Taux de fréquence des accidents de travail	17	53%
Mise en place de mécanismes de partage de la valeur	81%	84%
Part des femmes dans la population de cadres	25%	53%
Part des femmes au Comité de direction	37%	68%
Données environnementales	**2025**	**Taux de réponse**
Part des participations ayant réalisé un bilan carbonne complet	58%	100%
Mise en oeuvre d'initiatives pour réduire les émissions de GES	26%	100%
Initiatives de réduction des consommations énergétiques	94%	95%
Mise en place d'une démarche d'éco-conception	71%	74%
Mise en place d'actions pour préserver les ressources	47%	47%
Données de gouvernance	**2025**	**Taux de réponse**
Précense d'un administrateur indépendant	36%	74%
Examen de la RSE au comité de direction ou au CA au moins une fois par an	93%	79%
Part des femmes dans les conseils de surveillance ou d'administration	20%	68%

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Arkéa Capital et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. L'approche retenue en matière de critères ESG est détaillée dans la Documentation Règlementaire du FCPR. L'approche ESG est propre à la société de gestion et reste subjective, discrétionnaire et non contraignant. La prise en compte des critères ESG par la Société de Gestion est détaillée dans ses politiques de durabilité disponibles sur le site internet : https://www.arkea-capital.com. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Arkéa Capital ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de Arkéa Capital. Ce document a été élaboré à partir de données publiques et des informations transmises par les participations en portefeuille. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources jugées fiables par Arkéa Capital, cette dernière ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et des évaluations qu'il contient, qui ne sont données qu'à titre indicatif.